



Communiqué de presse

Paris, le 7 décembre 2009

**MODALITES DE MISE A DISPOSITION OU DE CONSULTATION DES  
INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE GENERALE  
EXTRAORDINAIRE DU 23 DECEMBRE 2009**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société CeGeREAL se tiendra le mercredi 23 décembre 2009 à 10 heures, au siège social de la société, 21 rue Balzac – 75008 Paris.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) le 18 novembre 2009 (bulletin n° 138).

L'avis de convocation a été publié aux « Petites Affiches » et au BALO (bulletin n° 146) le 7 décembre 2009.

Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans chacun de ces avis.

Les documents et renseignements concernant l'Assemblée Générale seront adressés aux actionnaires sur demande et tenus au siège social à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et/ou mis en ligne sur le site de la société ([.cegereal.com](http://.cegereal.com)), rubrique Finances / Carnet de l'actionnaire – Assemblée Générale.